

C'est un alibi » : ces serres géantes de tomates sont utilisées pour produire de l'électricité

Dans la Manche, des investisseurs néerlandais ont installé, à Brécey et Isigny-le-Buat, deux serres géantes à tomates. Ces deux sites permettent également l'exploitation d'un système de cogénération qui produit de l'électricité. Une activité qui a rapporté plus de 11 millions d'euros en 2023 à ses investisseurs et permet de vendre les tomates à moindre coût. Si la production d'électricité est légale, élus et syndicats dénoncent les méthodes employées et une concurrence déloyale.

[Ouest-France](#)

[Céline Avot.](#)

Publié le 28/05/2025 à 16h22



Dans la Manche, des investisseurs néerlandais ont installé, à Brécey et Isigny-le-Buat, deux serres géantes à tomates. Ces deux sites permettent également l'exploitation d'un système de cogénération qui produit de l'électricité. | OUEST FRANCE

• • • • • Dans la grisaille hivernale, les lumières roses, presque phosphorescentes, de la serre à tomates détonnent dans le paysage. À Isigny-le-Buat (Manche), 12 ha ont été transformés pour accueillir cette serre géante, [l'une des plus grandes de France](#). À côté, trône un bâtiment gris, dont deux cheminées recrachent en continue de la fumée blanche. Depuis la route qui borde l'exploitation, on peut lire les inscriptions « Énergie Nord » et « Énergie Sud ».

« On peut se demander quel est leur véritable métier : produire des tomates ou de l'électricité ? », questionne Frédéric Laheurte, premier adjoint au maire en charge de l'aménagement du territoire. C'est le groupe Les maraîchers de France, avec à sa tête Rick Van Den Bosch et des investisseurs néerlandais, qui gère l'ensemble du projet. Isigny-le-Buat n'est pas leur seul site dans le Sud Manche, ils sont aussi installés à [Brécey depuis 2017, avec une serre de 17 ha](#).

Voir aussi : [VIDÉO. 500 manifestants contre les serres à tomates dans le Sud Manche](#)

« Tout le monde le savait »

Une myriade d'entreprises est rattachée à ce groupe, notamment Énergie Nord, Énergie Sud et Énergie Ouest. Le cœur de leur activité ? La production et la vente d'énergie électrique, thermique et de CO₂. **« Ici, ils ont un contrat de rachat de gaz, qu'ils mettent dans une génératrice. [Elle crée de la chaleur pour les serres](#) et l'électricité est revendue »,** décrit Aurélien Marion, de la Confédération paysanne de la Manche.

Ce gaz n'est pas local : il est acheté à Redeo Antargaz et l'entreprise suisse Axpo Solution, à qui l'électricité produite est ensuite vendue. **« La production de tomates est un alibi, ça leur permet de justifier la production de chaleur »**, affirme Pascal Férey, l'ex-président de la Chambre d'agriculture de la Manche, qui a donné un avis favorable pour que le projet s'installe dans le département. **« Tout le monde le savait qu'ils étaient là pour produire de l'énergie. »**

11 millions d'euros de bénéfices

Dans le Sud Manche, Énergie Nord et Sud exercent leurs activités sur les deux sites des serres géantes tandis qu'Énergie Ouest se concentre sur la serre d'Isigny-le-Buat. Une production lucrative, puisqu'en 2023, les trois sociétés des investisseurs néerlandais ont dégagé un résultat dépassant les 11 millions d'euros. **« C'est une multinationale qui se fait de l'argent sur l'énergie, c'est là sa source économique principale, en tout cas sur ces sites normands »,** dénonce Aurélien Marion.

En comparaison, les entreprises du même groupe, en charge de la culture des tomates, sont moins lucratives. Les Maraîchers de Normandie ont dégagé un bénéfice de plus d'1 million d'euros tandis que la société Les Maraîchers d'Isigny a un résultat net d'environ 26 000 €. Les Maraîchers du Mont-Saint-Michel, eux, sortent de 2023 avec un déficit de 167 018 €.

Des prix bas « grâce à la chaleur »

À l'échelle locale, c'est la douche froide : [ce n'était pas le projet initial](#). Ces investisseurs s'étaient engagés oralement, notamment à [employer de la main-d'œuvre française](#) et ne pas fausser la concurrence. Mais **« l'ensemble de ces promesses n'a pas été tenu**, regrette Pascal Férey. **Leurs produits viennent directement concurrencer les producteurs locaux. Ils n'ont pas respecté le contrat moral. Ils se permettent de faire des prix bas grâce à la chaleur. »**

La société continue de vouloir s'agrandir, malgré les nombreuses manifestations contre le projet. Fin 2024, elle s'était vue refuser un agrandissement de 20 ha. Début mai, Rick Van Den Bosch a annoncé à la commune d'Isigny-le-Buat [vouloir déposer un permis de construire pour une nouvelle serre de 16 ha](#).

Contacté par téléphone, le gérant n'a pas souhaité répondre à nos questions.